

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 36 (1964)

Heft: 5

Artikel: Une enquête sur les occupants des logements neufs

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une enquête sur les occupants des logements neufs

61

En procédant par sondage – sur un «échantillon» de quelque six mille logements – l'INSEE (en septembre 1962) vient de tenter de donner une physionomie aux occupants des logements neufs.

D'après les résultats qu'elle vient de communiquer, la population de ce type d'appartements est jeune. Le chef de ménage y a en moyenne 39 ans, il est propriétaire dans 4 cas sur 10 locataires, locataire 5 fois sur 10.

En ce qui concerne l'occupation, il ressort qu'une forte proportion des HLM est surpeuplée, cette proportion décroissant pour les logécos, puis pour les HLM en accession à la propriété. Pour les logements primés à 6 fr. le mètre carré et les logements construits sans l'aide de l'Etat, ceux-ci sont plus fréquemment sous-peuplés que surpeuplés. De toute façon, le surpeuplement se manifeste plus fréquemment à Paris qu'en province.

Un autre problème a été évoqué, celui de la proximité du logement du lieu de travail.

Dans l'agglomération parisienne en général, l'occupant d'un logement neuf perd en moyenne – ce qui est très «extensible» – près de quarante minutes en trajets quotidiens entre son domicile et son lieu de travail. Par contre, dans une ville de moins de 100 000 habitants, la durée de ce trajet se trouve réduite à dix-sept minutes.

Il a été aussi demandé aux occupants, ce qu'ils pensaient de leur logement. On a ainsi établi que 12,5% de l'ensemble des occupants manifestent une insatisfaction. Celle-ci est d'ailleurs le plus souvent le fait des HLM locatifs (le surpeuplement y joue sans nul doute un rôle) et du logéco (les normes réduites y sont incontestablement pour quelque chose). Outre le surpeuplement, d'ailleurs, le motif le plus fréquemment invoqué est, dans le cas des HLM locatifs et des logécos, la médiocre insonorisation des logements. Plus d'un tiers des ménages ont aussi fait état du manque de finition...

De tout cela, il ressort bien que le problème du volume suffisant est posé car en analysant tous les aspects des questions soulevées – surpeuplement, insonorisation, finition – on en arrive directement au problème des moyens financiers mis à la disposition des constructeurs.

Ce n'est là un secret pour personne. Si l'enquête de l'INSEE a pu avoir le mérite de l'établir d'une manière scientifique, il suffit de se reporter aux motions des Congrès HLM pour se rendre compte que de longtemps ces indications ont été fournies sans cesse au long des années, sans que pour autant on ait voulu admettre le bien-fondé de ces thèses. Il s'agit là, ne l'oublions pas

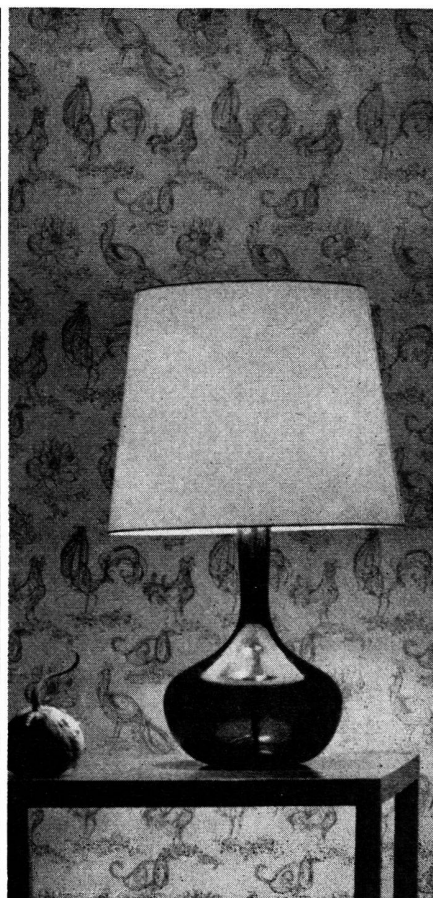
LE COIN DE L'ASSURANCE

Les piétons aussi ...

peuvent être responsables et non seulement les cyclistes, motocyclistes et automobilistes. La loi les oblige aussi à respecter les règles de la circulation routière. S'ils ne les observent pas et causent un accident, ils doivent s'attendre à des demandes en dommages-intérêts et en supporter les conséquences financières — pendant des années peut-être. Ce risque est également assuré sans surprime par notre police responsabilité civile privée.

Winterthur
ACCIDENTS

encore plus beau, grâce au papier peint!



d'informations établies en septembre 1962 et publiées en 1964, donc la question a été posée avant le desserrement récent et encore réduit des normes des logements.

Il ne s'agit certes pas de nouer un débat à ce propos, mais il est bon d'observer qu'il aura fallu bien longtemps pour qu'on mette ces précisions dans le domaine public. A-t-on voulu éviter que les arguments des administrateurs d'HLM en soient renforcés, lorsqu'ils les formulaient? Nous ne voulons pas le penser.

Par ailleurs, les indications fournies quant aux longueurs comparées des trajets dans l'agglomération parisienne, entre le lieu de travail et le domicile, en face de ce qu'il en est en province, ne surprendra personne. En réalité, ce phénomène ne fera que s'aggraver pour la capitale puisqu'il faut aller chercher de plus en plus loin les terrains nécessaires à la construction.

Cette situation vient renforcer les arguments des partisans de l'aménagement rationnel du territoire et d'une décentralisation industrielle raisonnée. La vie parisienne condamne de plus en plus le chef de famille à vivre en dehors de son foyer, aux heures où normalement il pourrait s'y détendre auprès des siens.

Mais ceci, encore, n'est pas tellement nouveau sans que pour autant il ne soit pas nécessaire de le redire souvent, avec force...

Par contre, un de nos confrères du matin a cru pouvoir titrer cette statistique sur l'occupation des logements nouvellement bâtis d'une manière surprenante.

Il indiquait, en effet:

«Les jeunes préfèrent habiter les logements neufs...»

Affirmation hardie!

S'il est bien exact en effet que la population des locaux nouveaux est en moyenne jeune, c'est que justement, les ménages des générations montantes ne peuvent espérer occuper quelque chose dans le patrimoine immobilier ancien où les «places» sont occupées par les générations précédentes.

C'est donc une obligation et non une inclination naturelle! Tout confort confondu, il est bien évident que les immeubles anciens possèdent en général une insonorisation meilleure, en raison des méthodes de construction employées à l'époque. Quant à la question du surpeuplement, nous ne nous hasarderons pas sur ce terrain, car il s'agit en l'occurrence, de cas d'espèces, qui vont d'un surpeuplement évident à une sous-population certaine pour nombre de vieux ménages que les enfants ont quittés. Mais cela est une autre histoire, fort éloignée du bel optimisme de notre confrère!... *La Journée du Bâtiment.*

HURRICANE

Séchoirs automatiques à linges
ventilation mécanique, conditionnement d'air

Etabl. TRACHSEL
GENÈVE - Acacias 11
Tél. (022) 42 37 17



Lausanne
Rue
du Pont-Bessières 3
☎ 23 45 67

Morges
Rue Saint-Louis 4
☎ 71 37 64

Genève
Rue de Hesse 1
☎ 26 26 93

Ami Boulaz
S. A.
Chauffages
tous systèmes

Ed. CUÉNOD S. A.

Genève
Rue des Plantaporrêts 8

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENTS

Béton armé
Maçonnerie
Travaux publics
Gypserie
Peinture
Réparation et entretien d'immeubles

Revêtements et carrelages

Saxopan s.a.

Menuiserie intérieure
préfabriquée

Neuchâtel - Pierre-Grise 9
Tél. (038) 4 12 42